

CANDIDATES ET ÉLUES AU CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE DEPUIS 1945

Cette recherche porte sur un demi siècle de participation des Marseillaises à la vie politique. Elle ne concerne pas la pratique électorale féminine mais la représentation telle qu'on peut la saisir à travers les élues, peu nombreuses, mais aussi les candidates qui le sont davantage. Il est nécessaire en effet de considérer toutes les listes en présence, y compris celles qui ne sont pas ou peu représentées. La seule analyse du taux de présence féminine au sein du conseil municipal pourrait ne refléter qu'un simple changement de forces politiques plus ou moins favorables à la participation des femmes et non l'intérêt porté par celles-ci à la chose publique. Ce choix initial rend donc impératif de fréquentes références à l'histoire politique marseillaise en général.

L'étude repose sur le dépouillement des dossiers électoraux appartenant au cabinet du préfet et versés par les soins de son administration aux Archives départementales. Ils sont composés des « instruments électoraux » que chaque citoyen reçoit chez lui lors des consultations. Ainsi peut-on reconstituer l'évolution du nombre des candidates, leur place sur les listes et leur profil sociologique. Malheureusement des pièces manquent à ces dossiers, ce qui rend difficile par exemple tout travail sur les élections de décembre 1946.

D'autres sources écrites ont été consultées. Les bulletins municipaux officiels ont permis d'apprécier le réel pouvoir des élues. Un tour d'horizon des trois grands quotidiens locaux, *La Marseillaise*, *le Provençal*, *Le*

Méridional, donne un éclairage sur l'engagement féminin et sur la façon dont les candidates sont perçues par les trois familles idéologiques, communiste, socialiste, libérale.

L'analyse porte donc sur la place et la répartition des candidates sur les différentes listes. Pour ce qui est des élues, l'étude met en évidence l'évolution de leurs effectifs, leurs responsabilités (postes d'adjointes, délégations) et leurs attributions (commissions). En fonction de ces différents critères une périodisation en quatre phases peut être proposée. L'immédiat après guerre qui voit l'entrée des femmes en politique est rapidement suivie d'une « traversée du désert » pendant les années 1950 et 1960. Dès 1971, une remontée s'amorce pour aboutir en 1983 au taux record de 25 % de femmes au conseil municipal, avant le reflux consécutif aux élections de 1989.

L'enquête orale, en revanche, a été décevante. De nombreuses tentatives ont été faites pour rencontrer plusieurs femmes politiques. Seules trois élues ont accepté de répondre aux questions, Jeanne Mazel et Yvette Fullet, adjointes, et Simone Gallix, maire d'arrondissement. Mais il a été impossible d'entrer en contact avec Simone Orsini, ancien directeur de cabinet de Gaston Defferre et avec Irma Rapuzzi, conseillère pendant une trentaine d'années, adjointe chargée des finances pendant un quart de siècle! Il y a là, de la part de certaines, un désir d'invisibilité qui suscite l'interrogation.

Tout au long de ce travail nous avons eu le souci de comparer l'évolution marseillaise avec l'évolution nationale. Des discordances chronologiques sont apparues. En conséquence, une question se pose : existe-t-il une spécificité marseillaise ? et quel a pu être dans la promotion politique des femmes le rôle joué notamment par Gaston Defferre qui, en 1944-1945, préside pendant un an la délégation municipale puis dirige la ville sans interruption pendant un tiers de siècle, de 1953 à son décès en 1986 ? Ainsi notre travail, qui permet d'établir une périodisation précise de la participation féminine à la gestion municipale, pose-t-il aussi quelques problèmes non encore résolus.

Des Marseillaises au conseil municipal : des hauts et des bas.

Dans l'immédiat après-guerre, les Marseillaises investissent les listes de manière honorable, compte tenu du fait qu'il s'agit de premiers scrutins. En 1945, le taux global de candidates est de 13,88 % et il est encore plus élevé (16,66 %) au sein des grandes formations, la SFIO alors unie au PC d'une part, le MRP de l'autre. A cette époque, il semble que les principales forces politiques se soient crues obligées d'avoir des femmes sur leurs listes. Faut-il y voir l'influence la Résistance ? C'est probable.

En 1947, on note une baisse sensible du taux global, en partie due à la

NOS CONSEILLÈRES MUNICIPALES**MADELEINE LAURENTI NOUS PARLE**
de la réorganisation sanitaire de Marseille

Mmes Madeleine Laurenti (à gauche) et Guisard, conseillères municipales.

Lire l'article en deuxième page

Deux conseillères municipales en 1944.
(Rouge Midi, 19 septembre 1994).

Liste indépendante des anciens prisonniers de guerre qui ne présente aucune femme. Si l'on n'en tient pas compte, le taux, voisin de 13% n'est pas sensiblement différent de celui de 1945. Remarquons toutefois que la SFIO, désormais libérée de toute alliance avec le PC, et le MRP ne présentent plus que 11 % de candidates. Seul le PC poursuit son ouverture en direction des femmes (20,63 %).

Celles ci investissent le conseil municipal dans des proportions voisines de leur présence sur les listes 16,6 % en 1945 et 15,87 % en 1947, malgré l'apparition cette année là du système proportionnel avec vote préférentiel et panachage. Pendant cette première période, la représentation féminine est donc encourageante, surtout en comparaison de la moyenne nationale des élections

municipales (3 %) et législatives (6,4 %). Mais ces élues détiennent-elles un quelconque pouvoir ? Aucune n'est adjointe en 1945. une seule l'est en 1947, Madame Rolland, 5ème adjointe, déléguée aux affaires sociales. Elles se retrouvent au sein des mêmes commissions, hygiène/enfance, assistance, ravitaillement, dans la position d'épouses-mères qui écoutent, soignent, soulagent. En novembre 1947, le maire met en place une délégation *pour soulager les misères générées par la guerre* ; elle est constituée à 66 % par des femmes. Certaines sont attachées à ces fonctions et les revendiquent. Lors de la séance d'installation du conseil municipal le 13 mai 1945, Madame Tichadou, qui préside en qualité de doyenne, exalte la tâche qui incombe aux élues :

« C'est en femmes en effet que les nouvelles conseillères désirent s'intéresser aux problèmes les plus urgents de la vie municipale. Nous demandons, nous les femmes, la priorité pour nos citoyens les plus faibles et les plus malheureux. Tous nos sinistrés, tous nos déportés, nos rapatriés, seront l'objet de notre sollicitude et les femmes de Marseille qui nous ont donné l'exemple de la solidarité féminine nous aideront largement ... A nous aussi et par priorité les mesures propres à aider les bébés et leurs mères et toute cette enfance et toute cette jeunesse déficiente pour qui nous voulons une vie saine et joyeuse. Nos malades et nos vieillards doivent savoir aussi qu'ils auront rang de priorité dans la sollicitude des femmes du Conseil municipal... »

Certes on peut déplorer ce cantonnement dans le social mais, au lendemain de la guerre, ne s'agit-il pas là d'un secteur clé ?

A ces débuts prometteurs succède de 1953 à 1971 une régression qui s'apparente à une véritable « traversée du désert ». Le taux global de candidatures féminines tombe à 7,2 % en 1965. Les principales familles politiques présentent beaucoup moins de candidates, accentuant ainsi une tendance amorcée dès 1947. En 1953, la droite rassemblée autour d'Henri Bergasse ne compte que 6 % de femmes et la liste du parti socialiste menée par Gaston Defferre 3 % ; seul le PC poursuit sa politique d'ouverture avec 22 %. Mais très vite lui aussi se ferme : en 1965 on relève moins de 3,2 % de candidates sur la liste communiste ! La même année, la droite avec environ 9,7 % de candidates s'avère moins misogyne que les partis de gauche (liste Defferre : 6,3 %) et seuls des partis mineurs sur l'échiquier politique local présentent plus de 10 % de femmes.

La sous représentativité de celle-ci au conseil municipal est la conséquence directe de cette fermeture généralisée : elles ne sont plus que 9,5 (1953) puis 7,9 (1959) et enfin 4,7 % en 1965, soit une perte de onze à douze points par rapport à la période antérieure ; et, à la seule exception d'Irma Rapuzzi, rien dans leurs attributions ne permet de compenser cet effondrement numérique.

Renversement de tendance aux élections de 1971 qui inaugurent la période faste des « années femmes ». L'ensemble des candidatures féminines ne cesse de croître, passant à 14 % puis à 25 % en 1977 et 34 % en 1983. Cette année là, le PS uni au PC accueille 30 % de candidates et la liste Gaudin à droite 25 %, ce qui constitue une progression remarquable. Durant cette période, qui est celle des luttes féministes, les principales forces politiques ont donc favorisé les candidatures féminines. Aussi les femmes réinvestissent-elles la municipalité : elles sont 15 % en 1977 et 25 % en 1983, taux nettement supérieur, cette année là, à la moyenne des municipales dans le département (19 %), la région (17 %) et surtout au niveau national où il ne dépasse pas 14 %.

Peu à peu ces élues accèdent à davantage de responsabilités. On dénombre six adjointes en 1983 (20 %) y compris à des postes clés, emploi, finances, relations extérieures, organisation administrative, police municipale, affaires sociales. A la même époque Paris n'en a que quatre.

En mai 1986, Gaston Defferre décède. Robert Vigouroux le remplace avant de se présenter aux municipales de 1989 qui ouvrent une nouvelle période. Parmi les listes en présence, celles de l'*Union de la gauche* conduites par Michel Pezet et celles de la droite menées par Jean-Claude Gaudin. Si ces dernières connaissent une stabilisation des candidatures féminines à respectivement 29 et 26 %, la surprise est liée aux listes Vigouroux qui l'emportent dans la plupart des secteurs de la ville... mais qui comportent moins de 20 % de femmes. Il faut dire à la décharge du nouveau maire que les candidatures féminines de gauche se sont davantage portées vers Michel Pezet que vers lui. C'est ce que confirme Simone Gallix, qui dit avoir *cherché des femmes* mais eut bien du mal à en recruter.

Conséquence immédiate, la représentation féminine au conseil municipal chute de neuf points, à moins de 16 %, taux voisin de ceux de 1945 et 1947 ; elle devient, pour la première fois, inférieure à la moyenne nationale (17 %). En compensation, Robert Vigouroux avait promis : *Les femmes qui siègeront au conseil municipal ne se verront pas confier des postes mineurs mais à responsabilité*. Certes, le nombre d'adjointes augmente un peu (sept au lieu de six) mais les délégations redeviennent à forte dominante sociale (femmes, personnes âgées, famille, crèches, écoles maternelles et primaires, cadre de vie et tourisme). Ce net recul de la place des femmes dans la gestion municipale qui correspond moins à un changement idéologique qu'à un changement de personne à l'hôtel de ville suscite l'interrogation.

Questions ouvertes

Quel rôle faut-il attribuer à la personnalité de Gaston Defferre dans la promotion politique des femmes ? Il est un fait qu'il en a imposé sur ses listes une proportion non négligeable, 14 % en 1977, 30 % en 1983. Il est tout aussi incontestable qu'elles ont investi jusqu'à un quart du conseil municipal où on leur a confié des postes de première importance, habituellement réservés aux hommes. C'est aussi au maire de Marseille que l'on doit la création tout à fait originale du CODIF (*Centre d'orientation, de documentation et d'information féminin*) en 1974 et il a aussi soutenu l'implantation du *Planning familial* dans la ville. Mais quelle est la part des motivations purement personnelles ou de l'opportunisme politique dans ces choix délibérés ?

Gaston Defferre est protestant ; or, dans ce milieu, les femmes accèdent

plus facilement aux responsabilités, comme on peut facilement le constater dans la gestion des œuvres de charité au XIX^e siècle ; et l'on sait par ailleurs la part tenue par la religion réformée dans les mouvements féministes du XX^e siècle. Quel est le degré d'influence du milieu d'origine sur les options de l'individu ?

Mais quel est aussi le rôle de la conjoncture ? En 1953, on ne compte que 3,2% de femmes sur la liste Defferre et 6,3 % en 1965. Avant 1971, le maire de Marseille n'affiche guère son féminisme. Ce n'est qu'avec la montée en puissance des mouvements de femmes les années suivantes que le taux de participation féminine devient significatif. Il est difficile dans ces conditions d'exclure tout souci électoraliste dans cette promotion subite de l'élément féminin qui correspond d'ailleurs à la mise en place au parti socialiste d'une politique de quota.

Il est vrai que dans l'entourage immédiat du maire, et même pendant la « traversée du désert », certaines avaient anticipé. On peut se demander alors quelle est l'importance dans les choix effectués des amitiés nouées pendant la Résistance. C'est dans ce mouvement en effet que le futur maire de Marseille a connu quelques unes des principales femmes politiques de son entourage, comme Germaine Poinso-Chapuis et surtout Irma Rapuzzi. Cette dernière, née le 12 avril 1910 à Cadolive (Bouches du Rhône), est la fille d'un mineur de fond, militant anarcho-syndicaliste. A 21 ans, institutrice, elle adhère au parti socialiste. Son engagement dans la Résistance où elle accueille des émissaires, distribue des subsides, transmet des messages, colporte des renseignements, lui fait rencontrer Gaston Defferre à qui elle doit sa carrière politique.

Pendant les années 1950 et 1970, elle est secrétaire fédérale du parti socialiste, responsable des *Femmes socialistes*. A la fin des années 1950, elle est aussi sénateur des Bouches-du-Rhône. Mais c'est à la mairie de Marseille, auprès de Gaston Defferre, qu'elle accomplit l'essentiel de son action. Adjointe au maire, chargée de la reconstruction de Marseille, elle s'occupe plus particulièrement des finances et, de 1953 à 1965 puis de 1971 à 1986, elle présente chaque année le budget de la ville. En 1981 quand Gaston Defferre devient ministre de l'Intérieur, il confie la gestion de Marseille à sa première adjointe et féale de toujours (G. Marion). La mort de Gaston Defferre met un terme à l'engagement politique d'Irma Rapuzzi ; elle a 76 ans.

Il est dès lors fort regrettable que celle-ci n'ait répondu ni positivement ni même négativement à aucune sollicitation en vue d'apporter son témoignage oral ou écrit sur cette collaboration exceptionnelle. D'autres chercheuses se sont aussi heurtées à cette même volonté de faire silence sur son passé. Ce qui ne peut manquer d'interpeller l'historien. D'autant que ce cas n'est pas unique. Simone Orsini a aussi refusé catégoriquement de répondre, estimant

que (*son*) témoignage ne pourrait en rien être utile. Cette attitude n'est pas sans évoquer d'autres silences, celui de certaines résistantes par exemple ou celui de femmes occupant de hautes fonctions ou des postes à responsabilité qui ne tiennent pas à souligner leur appartenance sexuelle.

Ce souci tout à fait respectable de ne pas se mettre en valeur et de se fondre dans un ensemble asexué contribue à renforcer l'invisibilité des femmes et notamment des femmes de pouvoir. Phénomène que certains n'ont que trop tendance à accentuer. Dans son ouvrage consacré à Gaston Defferre, Georges Marion¹ par exemple, sous-estime le rôle joué par Irma Rapuzzi en 1981 en laissant entendre, sans aucune preuve à l'appui, que c'est le second adjoint – un homme – et non elle qui gérait effectivement la ville pendant l'absence du premier magistrat. Où est la vérité ?

Bien d'autres aspects auraient mérité de retenir l'attention, le profil social des candidates, leur formation, leur statut familial et professionnel, les raisons et les étapes de leur engagement, leur point de vue sur le monde politique et sur la société actuelle, etc. Mais il eût été trop long de les développer ici². De ce trop bref survol de cinquante ans de vie municipale au féminin nous retiendrons que, globalement, Marseille ne s'est pas trop mal comportée, et qu'elle a même été, un temps, plutôt « en pointe ». Mais le chantier est à peine ouvert et beaucoup de questions restent encore à élucider. D'autres apporteront peut être des éléments de réponse aujourd'hui ... ou plus tard. Et après le flux constaté dans les décennies précédentes, quand certaines revendiquent maintenant la parité³, les prochaines élections nous diront dans deux mois si le reflux de 1989 est à Marseille un phénomène accidentel ou doit être interprété au contraire comme un mouvement de longue durée.

Alain BLANC

1. G. MARION, *Gaston Defferre*, Paris, 1989.

2. Concernant tous ces aspects, voir A. BLANC, « Les candidates et élues au conseil municipal de Marseille depuis 1945 ». Mémoire de maîtrise, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1993.

3. F. GASPARD, C. SERVAN-SCHREIBER, A. LE GALL, *Au pouvoir, citoyennes ! Liberté, Égalité, Parité*, Paris, 1992.